

République Tunisienne



Ministère de l'Agriculture,  
Des ressources Hydrauliques  
Et de la pêche  
CRDA de Bizerte



Cofinancé par  
l'Union européenne



REGIONE SICILIANA  
Presidenza



## Appel d'Offre avec Procédure Simplifiée N ° 10/2022

### Travaux de Conservation des eaux et des sols et d'aménagement d'une piste au Gouvernorat de Bizerte

Dans le cadre du Projet de **nouvelle stratégie de gestion des Eaux, des Sols et Implantation des Technologies vertes pour une Agriculture résiliente au Changement Climatique (EauSIRIS)**, financé par l'UNION EUROPEENNE à travers le programme IEV de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, la Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA), en étroite collaboration avec le CRDA de Bizerte lance le présent appel d'offre en lot unique pour l'exécution des travaux d'aménagement du sol et des voies d'eau dans le Gouvernorat de Bizerte.

**Les entreprises éligibles peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offre, pendant les heures et jours ouvrables, auprès de la cellule des marchés du Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) de Bizerte, avenue Hassen Nouri Bizerte**

L'offre doit comporter les dossiers suivants :

#### **A- Dossier Administratif :**

1. Le cautionnement provisoire de deux milles cinq cent dinars (2500 DT) Cette caution devra être valable pendant cent vingt (120) jours à partir du jour suivant de la date de remise des offres.
2. Une copie de l'agrément ou du cahier de charge suivant : cahier des charges de travaux de CES catégorie 3 et plus ou cahier des charges de Bâtiment et des travaux publics pour les spécialités (B0 ou VRD0 ou VRD3) catégorie 1 et plus.
3. Un extrait du registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie.
4. Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire : A compléter par l'Entrepreneur conformément au modèle en annexe avec signature et tampon.
5. Une attestation d'affiliation à un régime de sécurité sociale.
6. Acte de groupement au cas où le soumissionnaire est un groupement d'entreprise. Cette déclaration doit définir clairement l'entreprise Chef de file et préciser que ce dernier est le seul et unique responsable de la bonne exécution de ce marché vis-à-vis de l'Administration. Elle doit être signée par tous les membres du groupement. Dans ce cas, les pièces administratives mentionnées du point 1 au 9 seront fournies par le chef de fil et les pièces mentionnées du point 3 au point 6, doivent être fournies pour chaque membre du groupement.
7. Le cahier des charges comprenant le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des prescriptions techniques particulières, dûment paraphés en bas de chaque page, signés, datés et tamponnés à la dernière page. En cas de groupement, seule la signature du chef de fil est demandée.
8. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue

d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de son exécution, (modèle de tableau en annexe).

9. Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un employé au sein de l'administration, l'établissement ou l'entreprise publique qui va passer le marché de fourniture de biens ou de services ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

**B- Dossier technique :**

1. Liste des moyens humains, avec date, signature et tampon du soumissionnaire « y compris justificatifs »
2. Liste des moyens matériels, avec date, signature et tampon du soumissionnaire « y compris justificatifs »
3. Planning d'exécution des travaux

**C- Dossier Financier :**

L'offre financière doit être composée **d'autant d'enveloppe pour lequel le soumissionnaire présente une offre financière.** Sur l'enveloppe, il sera inscrit le numéro d'appel d'offres, le nom du soumissionnaire et la mention « offre financière » comportant :

1. La soumission conformément au modèle annexé au CCAP dûment remplie avec indication du montant de l'offre en toutes lettres portant date, signature et tampon du soumissionnaire sur chaque page.
2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en toutes lettres et en chiffres, paraphé à chaque page, signé, daté et tamponné à la dernière page.
3. Le détail quantitatif estimatif dûment rempli, paraphé à chaque page, signé, daté et tamponné à la dernière page.

Seront placées dans une troisième enveloppe fermée et scellée et qui ne devra comporter que les mentions suivantes:

**« Ne pas ouvrir, A/O avec PS N° 10/2022 »**  
**Travaux de Conservation des eaux et des sols et d'aménagement d'une piste au Gouvernorat de Bizerte**  
**CRDA de Bizerte, Avenue Hassen Nouri 7000 Bizerte**

Les plis contenant les offres techniques et financières doivent parvenir par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre central du CRDA de Bizerte contre récépissé, au nom de Monsieur le Commissaire Régional au Développement Agricole de Bizerte Avenue Hassen Nouri 7000 Bizerte, au plus tard le **.28./11./2022 à 10 H.**

L'ouverture des plis aura lieu le **28./11/2022 à 10 H 30** à la salle de réunion du CRDA de Bizerte en séance publique.